

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'ORNE

Séance du 24 mars 2025.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	20
PRESENTS	15
VOTANTS	13

**DATE DE LA
CONVOCAION**

17/03/2025

OBJET

**Vote des subventions aux
associations.**

Acte reçu en préfecture le

01 avril 2025

Publié en ligne le

02 avril 2025

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du dix-sept mars, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Isabelle CLOUCHÉ, Camille DAEL, Hugo DUPONT, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESANI, Sylvie MOLERO, Nadine PICHON, Delphine PRIEUR, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs : Alain BOUVIER donne pouvoir à Hugo DUPONT ; Paule GOUIN donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE.

Absents excusés : Alain BOUVIER, Paule GOUIN.

Absents : Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT, Christophe PAPILLON.

Madame la Vice-Présidente informe l'assemblée qu'il convient de déterminer les sommes allouées aux associations qui ont déposé une demande de subvention auprès du CIAS des Pays de L'Aigle, pour l'année 2025.

Un courrier d'information à l'ensemble des associations du territoire a été envoyé le 19 décembre 2024. La date limite des dépôts de la demande était fixée au 24 février 2025. Les demandes de subventions des associations ont fait l'objet d'une étude préalable réalisée par la Vice-Présidente, les élus référents et la directrice du CIAS en date du 19 mars 2025.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder les subventions selon le tableau ci-dessus, pour un montant global de 20 050€
- **DIT** que ces subventions seront prélevées au budget en cours à l'article 6574.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

NOM de L'Association	Montant demandé 2023	Montant accordé 2023	Montant demandé 2024	Montant accordé 2024	Montant demandé 2025	Montant proposé par la commission	Montant accordé par le CA
AAES	10 000 €	2 500 €	17 000 €	2 500 €			
ACJM	2 300 €	1 500 €			3 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
ADIL	500 €	250 €	500 €	250 €			
Adom'61	400 €	400 €					
Association Azéa	800 €	800 €	800 €	800 €	900 €	500 €	500 €
Association Entraid'addict 61	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €
Banque Alimentaire de l'Orne	4 000 €	4 000 €	5 000 €	4 000 €	5 000 €	4 000 €	4 000 €
CIDFF	3 500 €	1 500 €	2 500 €	1 500 €	2 500 €	1 500 €	1 500 €
CLIC Orne Est Antenne Pays d'Ouche	3 000 €	2 800 €	2 500 €	2 500 €			
Conseil Citoyen Quartier de la Madeleine	Non reçu	0 €					
Croc' cinelle de la Risle	Non reçu	0 €					
Croix Rouge délégation du sud de l'Eure	Non reçu	0 €					
Foyer paroissial La Ferté-en-Ouche	1 300 €	1 300 €	3 400 €	3400 sous réserve	3 800 €	0 €	0 €
Les Restos du Cœur de l'Orne	3 000 €	1 500 €	1 650 €	1 500 €	1 700 €	1 500 €	1 500 €
Ligue contre le cancer	500 €	Ajourné					
LUTILLE	1 500 €	1 500 €	2 000 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Maison des jeunes et de la culture	11 000 €	2 000 €	11 000 €	2 000 €			
Médiation familiale	Non reçu	1 500 €	2 500 €	1 500 €	2 500 €	1 500 €	1 500 €
Médiadom	8 000 €	2 000 €					
Relais sourire	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	4 000 €	2 500 €	2 500 €
Secours Catholique L'Aigle	1 400 €	1 400 €	1 400 €	1 400 €	1 400 €	1 400 €	1 400 €
Secours Catholique Moulins	Non reçu	0 €					
Secours Populaire	4 500 €	0 €	4 500 €	0 €			
UNA des Pays de L'Aigle réparti comme suit :	4 000 €	500 €	6 500 €	500 €	11 500 €	500 €	500 €
Séniors			1 000 €				
Dossier atelier mémoire	1 500 €	500 €	1 500 €		1 500 €		
Portage de repas	2 500 €	0 €	4 000 €		10 000 €		
The Pink Sisters			2 000 €	800 sous réserve			
YSOS	3 500 €	3 500 €	4 000 €	3 500 €	4 000 €	3 500 €	3 500 €
TOTAL	66 350 €	32 100 €	70 400 €	30 800 €	41 950 €	20 050 €	20 050 €

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20250324-2025-03-24-009-DE
Date de télétransmission : 01/04/2025
Date de réception préfecture : 01/04/2025